



2025

ACTUALITÉS JUILLET - AOÛT

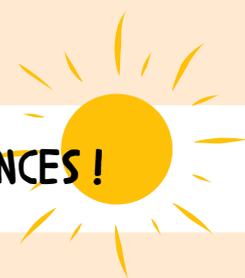
ANTENNE FRESNAY- SUR- SARTHE

-lundi 14 juillet (férié)

-du lundi 28 juillet au vendredi 15 août, réouverture lundi 18 août



NOUS VOUS SOUHAITONS DE TRÈS BELLES ET REPOSANTES VACANCES !



ANTENNE OISSEAU- LE- PETIT/BEAUMONT- SUR- SARTHE

-lundi 14 juillet (férié)

-du vendredi 01 août au vendredi 15 août, réouverture le lundi 18 août





PROFESSIONNEL EN BREF



OBLIGATIONS ACCUEILS

Pour toute arrivée, départ d'un enfant ou une modification d'un accueil en cours, vous êtes **dans l'obligation** de prévenir le BEA (bureau évaluation agréments)

Désormais, les évaluateurs et le secrétariat du BEA ne distribuent plus la fiche de renseignements actuelle, hormis bien évidemment sur demande et en précisant qu'à partir du 1er janvier ce document sera obsolète et qu'il faudra se rendre sur le site du CD72, soit pour télédéclarer soit pour imprimer le document actualisé.

Mise en place d'un télé service, c'est à dire possibilité de faire cette déclaration directement en ligne.

chemin accès téléservice

sur le site www.sarthe.fr

- accéder au menu « nos actions » - en haut de la page d'accueil
- dans la colonne « solidarité – autonomie », cliquer sur « professionnels de la solidarité »
- parmi les 6 encadrés d'accès direct, cliquer sur le 3ème « assistants maternels »
- 4ème rubrique « déclaration des accueils chez les assistants maternels ».
- les 2 procédures sont présentées : « en ligne » / « par courrier » et la fiche de renseignements actuelle est disponible à cet endroit



OBLIGATIONS : MONENFANT.FR

Il est obligatoire de s'inscrire et de mettre à jour votre profil sur le site monenfant.fr.

Pour les professionnels qui ne peuvent pas accéder ou mettre à jour leur profil sur ce site, vous pouvez contacter en précisant votre identité et en expliquant vos difficultés

Chantal Huon 02.43.61.32.88

afp@caf72.caf.fr ou chantal.huon@caf72.caf.fr

ATTENTION !

CONTRAT DE TRAVAIL

Il ne sera remis uniquement sur RDV, afin d'avoir un accompagnement, des explications et d'en échanger avec les familles et les assistants maternels.

Si vous souhaitez vous le procurer en accès libre, il est disponible sur le site du département.



LE SITE DE L'URSSAF SE REFAIS UNE BEAUTE !

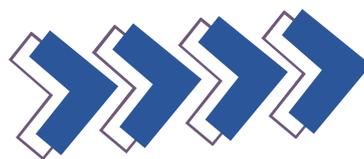
À partir de juin 2025, le site pajemploi.urssaf.fr intégrera le portail urssaf.fr.

Vous accéderez désormais à toutes vos informations ainsi qu'à votre espace en ligne Pajemploi depuis une seule adresse : urssaf.fr

En vous rendant sur l'ancien site pajemploi.urssaf.fr, vous serez automatiquement redirigé vers le portail urssaf.fr

**NEW
ARRIVAL**

**Remplacement
congé maternité Charlène
par Margaux De Simone
à partir du 18 août 2025**



CHARTRE MATINÉE D'ÉVEIL

1

Pour les professionnels de la petite enfance

C'est un lieu qui leur permet de se rencontrer, d'échanger, de sortir de l'isolement, de se perfectionner, d'approfondir leurs connaissances et de valoriser leur profession. Ces temps sont impulsés par la référente et pris en charge par l'ensemble des adultes présents.

Des jeux libres sont mis en place.

Des activités et des temps spécifiques peuvent être proposés.

Ça peut-être aussi l'occasion de partager des moments conviviaux (anniversaire...)

L'adulte référent aura toujours un regard bienveillant sur l'enfant.

L'adulte accompagne l'enfant selon sa motivation, son envie et ses capacités.

Il respecte ses besoins.

Les séances offrent la possibilité d'échanger autour de l'enfant et

NON de questions administratives pouvant être abordées pendant les permanences.

Attention de ne pas parler des familles en présence des enfants.

Pour l'enfant

C'est l'occasion d'approcher en douceur la vie collective par le contact avec d'autres enfants et d'autres adultes. Ces temps permettent de développer sa socialisation, apprendre à respecter certaines règles, partager, découvrir, expérimenter, respecter l'autre.

2

Fonctionnement

Les temps des matinées fonctionnent seulement pendant les périodes scolaires.

Ces temps libres gratuits, sont ouverts à tous les professionnels de la petite enfance et les enfants accueillis.

Tous les mois une brochure avec les dates et les lieux des matinées est éditée.

Le rangement se fait avec la participation de tous : référentes, professionnels et enfants.

Les matinées d'éveil sont, sur tous les lieux, sans chaussures pour les enfants et les adultes. Merci de prévoir le nécessaire.

3

Horaires

La durée de participation devra tenir compte de l'âge et du rythme de l'enfant.

Les arrivées et départs sont libres.

4

Rôle de la référente du Relais Petite Enfance

Garante et responsable du bon déroulement des séances. Reposer le cadre si nécessaire et régulatrice.

Assure un accompagnement des professionnels.

Peut proposer des activités qui ne sont pas des temps de « consommation » ni « d'activisme ».

Le jeu libre est privilégié.

5

Éthique professionnelle

Les professionnels de la petite enfance et la référente s'engagent à respecter une attitude professionnelle

· Respecter la confidentialité

· Ne pas porter de jugement sur l'enfant et sa famille

· Faire confiance à l'enfant dans ses capacités

· Ne pas forcer l'enfant

· Ne pas faire à la place de l'enfant

Aucune attitude pouvant porter atteinte à l'enfant ne peut-être tolérée (crie, gestes violents, brusques, menaces, ignorance des besoins, propos dénigrants...)

6

Professionnels petite enfance

· L'autorisation parentale doit être fournie à la référente.

· La participation se fait dans le respect du rythme et du bien-être de l'enfant.

· L'enfant malade n'a pas sa place, il en va de même pour l'adulte.

· Les enfants sont sous la responsabilité du professionnel qui doit veiller sur eux tout au long de la séance et les accompagner si nécessaire.

· La séance nécessite l'implication et l'appropriation de l'ensemble des professionnels.

Elles sont actrices de la séance et non consommatrices.

7

Accès

Nous n'autorisons pas les accompagnateurs lors des matinées d'éveil, temps forts etc... seul l'assistant maternel doit se présenter avec les enfants qu'elle accueille.

CONTACTS RPE

Charlène Crieloue vous accueille



Centre Social de la Haute Sarthe
15 les Champs Roux
72610 Oisseau-le-Petit



Centre Social Georges Rouault
21 avenue de la Division Leclerc
72130 Beaumont-sur-Sarthe



permanences
mardi : 13h30/18h
mercredi : 9h00/12h30 - 13h30/18h



permanences
lundi : 9h00/12h30 - 13h30/18h
jeudi : 13h30/18h



06.78.45.70.31



rpe.hsam@gmail.com



Matinées d'éveil
mardi : 9h30/11h30 (Oisseau-le-Petit)
jeudi : 9h30/11h30 (Beaumont-sur-Sarthe)

Alexia Bignon vous accueille



Espace France Services
2 rue l'Abbé Lelièvre
72130 Fresnay-sur-Sarthe



06.31.36.28.14



rpe.hsam@gmail.com



permanences
lundi, mercredi, jeudi : 9h/12h30
lundi, mardi, mercredi, jeudi : 13h30/17h30
vendredi : 12h30/13h30



Matinées d'éveil
mardi : 9h30/11h30 (Sougé-le-Ganelon)
vendredi : 9h30/11h30 (St-Ouen-de-Mimbré)

Nous vous rappelons que le RPE propose des permanences pour les professionnels de la petite enfance, les parents et les futurs parents.

Nous vous recommandons, de contacter le RPE, lors de l'élaboration du contrat de travail et pour toutes autres questions (juridiques, administratives, accueil de l'enfant, métier, professionnalisation etc...)

MATINÉE D'ÉVEIL

arrivée & départ libre

pour l'enfant

C'est l'occasion d'approcher en douceur la vie collective par le contact avec d'autres enfants et d'autres adultes. Ces temps permettent de développer sa socialisation, apprendre à respecter certaines règles, partager, découvrir, expérimenter, respecter l'autre...

pour les professionnels petite enfance

C'est un lieu qui leur permet de se rencontrer, d'échanger, de sortir de l'isolement, de se perfectionner, d'approfondir leurs connaissances et de valoriser leur profession...

Des jeux libres sont mis en place, des activités et des temps spécifiques peuvent être proposés. Ça peut-être aussi l'occasion de partager des moments conviviaux.

9h30
à
11h30

LIEUX

- 📍 15 les champs roux (centre social), 72610 Oisseau-le-Petit
- 📍 rue de l'école (salle polyvalente), 72130 Saint-Ouen-de-Mimbré
- 📍 rue de la gare (ancienne cantine), 72170 Beaumont-sur-Sarthe
- 📍 1 Place de l'église (presbytère), 72130 Sougé-le-Ganelon



INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUPRÈS D'ALEXIA
MARDI SOUGÉ- LE- GANELON / VENDREDI ST- OUEN- DE- MIMBRÉ !

MARDI 1ER JUILLET
Sougé-le-Ganelon

MARDI 1ER JUILLET
Oisseau-le-Petit



ARRÊT SUR IMAGE



LA PETITE MANDARINE

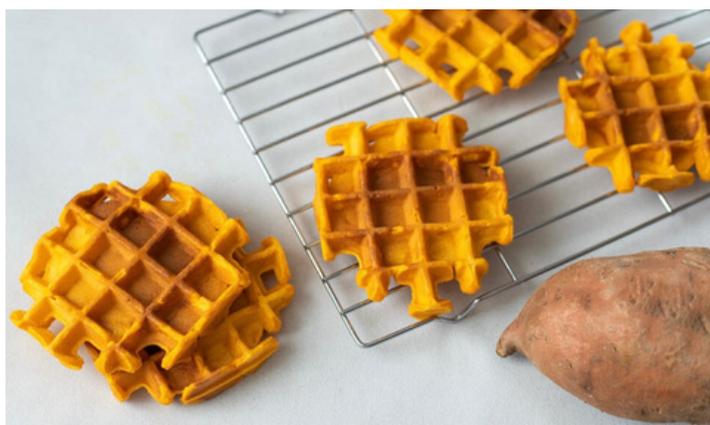
Connaissez-vous l'histoire Chou bidou bidou ouah
De la p'tite mandarine Chou bidou bidou ouah
Qui s'en allait un soir Chou bidou bidou ouah
Au bal de sa copine Chou bidou bidou ouah
En chemin elle rencontre Chou bidou bidou ouah
Un jeune garçon citron Chou bidou bidou ouah
Qui lui dit vient chez moi Chou bidou bidou ouah
On va danser le rock n'roll Chou bidou bidou ouah
Et pendant qu'ils dansaient Chou bidou bidou ouah
Pendant qu'ils s'enlaçaient Chou bidou bidou ouah
Le jeune garçon citron Chou bidou bidou ouah
A eu un zeste déplacé Chou bidou bidou ouah



Trois mois plus tard Chou bidou bidou ouah
La petite mandarine Chou bidou bidou ouah
A dit à sa maman Chou bidou bidou ouah
Maman j'ai eu un gros pépin Chou bidou bidou ouah
Six mois plus tard Chou bidou bidou ouah
La petite mandarine Chou bidou bidou ouah
A eu une petite fille Chou bidou bidou ouah
Qu'elle appela la clémentine Chou bidou bidou ouah
Qu'elle appela la clémentine Chou bidou bidou ouah
Connaissez-vous l'histoire

A TABLE PETITS GOURMETS

GAUFRES PATATE DOUCE



INGRÉDIENTS

- 300 g patate(s) douce(s) (cuite)
- 80 g farine
- 2 œufs
- 1 c. à soupe huile végétale
- 1 c. à café poudre à lever épices (ex : cumin ou curry)

PRÉPARATION

- Laver et éplucher la **patate douce**. La couper en morceaux, et cuire à la vapeur (20 minutes environ).
- Une fois cuite, mixer ou écraser 300g de **patate douce** en purée.
- Mélanger la purée de patate douce avec : 2 **œufs** + 80g de **farine** + 1 c. à café de **levure** + 1 c. à soupe d'**huile** + 1 pincée d'**épices** (facultatif).
- Dans un gaufrier chaud, mettre 2 cuillères de préparation par gaufre, et refermer le gaufrier. Laisser cuire les gaufres environ 4 minutes.
- Une fois cuites, ouvrir le gaufrier et déposer les gaufres sur une grille.
- Laisser tiédir les gaufres avant de laisser bébé les déguster !





JOURNÉE CLÔTURE RPE

JEUDI 03 JUILLET

ARCHE DE LA NATURE Le Mans



PROGRAMME

- 10H00 DÉPART PARKING DU VERGER AVEC PIQUE-NIQUE
- BALADE DIRECTION MAISON DE LA PRAIRIE (ANIMAUX, JARDIN POTAGER, RUCHER)
- PIQUE-NIQUE SUR PLACE
- AIRE DE JEUX LIBRE



sur inscription auprès de Charlène ou Alexia avant mercredi 02 juillet